

COMMUNIQUE DE PRESSE

Février 2020

**Former les publics les plus fragiles :
des formations à destination des personnes placées sous main de justice.
La Région et l'Etat se mobilisent**



Jeudi 13 février, la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Dijon et le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté ont organisé un premier Comité de pilotage régional de la formation des personnes placées sous main de justice. Réunissant les services de la Région et de l'Etat, ainsi que Pôle emploi Justice, cette rencontre a dressé le bilan des dispositifs mis en œuvre pour placer la formation dans le parcours d'insertion.

Le Directeur interrégional des services pénitentiaires de Dijon et la Vice-Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, en charge de la formation continue, des mutations économiques, du dialogue social territorial et de l'orientation ; ont réuni ce jeudi 13 février tous les partenaires impliqués dans la formation des personnes placées sous main de justice à la Maison Régionale de l'Innovation à Dijon.

Première à contractualiser avec les services de l'Etat, la Région a signé dès 2014 la convention pour la mise en place d'actions de formation pour ces publics, au moment du transfert de compétence. Depuis, ce partenariat entre la Région Bourgogne-Franche-Comté et la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires n'a cessé de se renforcer. Avec la signature du Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences en 2018, les actions de formation se sont encore plus étoffées et amplifiées, répondant à l'objectif partagé de favoriser l'emploi des personnes fragiles, peu qualifiées et très éloignées du marché du travail.

Depuis le 1er janvier 2015, plus de 2 300 personnes sous main de justice ont suivi une formation. Le nombre de formations offertes a triplé et le nombre de stagiaires formés annuellement a doublé depuis 2015.

En 2020, la Région dédie un budget de 1,5M€ pour ces formations, dont 250 000€ consacrés à la rémunération des stagiaires. La Direction interrégionale de Dijon a quant à elle investi 123 000€ de plateaux techniques au sein des établissements pénitentiaires pour le bon déroulement de ces formations.

CONTACTS PRESSE REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 81 61 61 08

ETAT

Julien Roméro - julien.romero@justice.fr - 06 14 62 61 35

Pour 2020, ce sont onze organismes de formation différents qui sont missionnés dans le cadre des marchés de formation régionaux pour offrir des programmes de formation adaptés à chaque personne, à la temporalité des peines, et aux besoins en recrutement des entreprises du territoire. Au sein de chaque établissement pénitentiaire, la liste des formations proposées est définie de manière partenariale entre les services pénitentiaires, la Région, Pôle emploi, et la mission locale compétente dans le territoire concerné.

Ces dispositifs s'adressent en priorité aux publics les plus en difficulté pour retrouver le chemin de la réinsertion professionnelle, et concernent l'acquisition des savoirs fondamentaux (certification Cléa) ainsi que des formations métiers, pour accéder à l'emploi à la sortie de la détention. De fait, 91% des personnes formées depuis 2015 ont un niveau inférieur ou égal au CAP ou BEP à leur entrée en formation.

Le comité de pilotage s'est réjoui des multiples partenariats mis en place dans ce cadre, permettant une meilleure articulation des dispositifs et favorisant l'innovation, notamment les passerelles « dedans-dehors » durant la formation et à l'issue. Ainsi, celui-ci veillera à poursuivre la mise en œuvre optimale des programmes et à l'analyse des effets des formations mises en place.

CONTACTS PRESSE :

RÉGION

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 81 61 61 08

ÉTAT

Julien Roméro - julien.romero@justice.fr - 06 14 62 61 35



Ouvert et clôturé par la Vice-Présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté, et le Directeur interrégional des services pénitentiaires de Dijon, ce comité de pilotage a rassemblé les CE/DFSPIP de Bourgogne-Franche-Comté, les référents locaux « formation professionnelle », les RLE, les correspondants Pôle Emploi « Justice », et les référents missions locales.

CONTACTS PRESSE :

RÉGION

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 81 61 61 08

ÉTAT

Julien Romero - julien.romero@justice.fr - 06 14 62 61 35